

L'autisme, parlons-en !

Certains enfants vont présenter des symptômes autistiques très tôt dans leur développement ou un retard global de développement, ce qui alertera les parents et souvent les personnels de crèche/assistantes maternelles avant 3 ans. D'autres enfants n'ont pas de retard langagier ou moteur ; ce n'est qu'à l'école que les symptômes peuvent devenir manifestes. Ils peuvent présenter certains comportements comme :



Adhérer,

C'EST FAIRE ENTENDRE VOTRE VOIX

Nous formons un réseau d'entraide indispensable pour promouvoir des méthodes éducatives globales structurées et adaptées
à l'enfant, à l'adolescent ou à l'adulte autiste.

Nous voulons lutter contre l'isolement des familles et faire entendre la voix de ceux et celles qui réclament des **prises en charge** adaptées.

Nous soutenons les accompagnements conformes aux recommandations de la Haute Autorité de Santé, la scolarisation en milieu ordinaire, avec des aides individuelles formées.

Partenaire de



www.autisme44.fr

Autisme44@live.fr - 06 28 05 33 07

<https://www.facebook.com/Autisme44>

L'AUTISME

**ENSEMBLE
PARLONS-EN !**

**ENSEMBLE
AGISSONS !**



Association

de parents d'enfants présentant des troubles du spectre de l'autisme et d'adultes autistes

Agir ensemble !



INFORMER

Permanences téléphoniques

Formations

Prêt de matériel sensoriel et éducatif

Sensibilisation du grand public
et des professionnels



ÉCHANGER

Cafés-rencontres Parents

Cafés-rencontres Adultes

Groupes de loisirs Enfants/Ados

Événements et sorties
conviviales



DÉFENDRE

Aide juridique

Représentation auprès
des institutions



2 enfants sur 100

PRÉSENTENT UN TROUBLE DU SPECTRE
DE L'AUTISME

L'autisme est un trouble neurodéveloppemental (affectant les fonctions du cerveau), qui perturbe le développement dès l'enfance. Il empêche la personne d'organiser et de comprendre l'information transmise par ses sens.

Les difficultés dans les **interactions sociales** et la **communication** (verbale et non verbale) font partie des critères diagnostiques de l'autisme.

C'est le **manque de moyens de communication** (verbaux, alternatifs, concrets, visuels) ou les **troubles sensoriels**, qui conduisent les personnes avec TSA à développer des **problèmes de comportement** et de l'anxiété.

Analyser et comprendre les troubles du comportement favorise la **mise en œuvre de stratégies adaptées** visant à les diminuer et à enseigner des outils de communication et les habiletés sociales.

le saviez-vous ?

TSA, TED ou AUTISME ?

On parle de **troubles du « spectre » de l'autisme (TSA)**, car le terme d'autisme recouvre une réalité très large, très variée et très hétérogène. Chaque personne peut se situer à des degrés différents dans le spectre de l'autisme, selon la fréquence et l'intensité de ses particularités.

Aujourd'hui, les classifications internationales renoncent à classer les types d'autisme en grandes catégories (Kanner, Asperger, TED-NOS...), et ont abandonné la notion, longtemps utilisée, de « Troubles Envahissants du Développement » (TED), au profit de « Troubles du Spectre de l'Autisme » (TSA).

Le diagnostic

PREMIER PAS VERS L'AUTONOMIE

Une prise en charge globale et pluridisciplinaire a pour objectif premier d'aider la personne TSA à **être plus autonome** dans son quotidien et à **améliorer ses compétences en communication et socialisation**.

Le degré de sévérité des **symptômes** et le **niveau de fonctionnement** des jeunes qui présentent un TSA sont si **hétérogènes d'une personne à l'autre** que la prise en charge est très diversifiée.

Un **suivi pluridisciplinaire** (pouvant combiner psychologue, éducation spécialisée, orthophonie, ergothérapie, psychomotricité...) permet d'**accroître l'autonomie de la personne**. La prise en charge doit être mise en place **le plus précocement possible**, et doit être **globale**. **La formation des parents est primordiale**.

Il arrive que le diagnostic d'autisme occulte les pathologies associées, appelées aussi **comorbidités : anomalies génétiques, troubles métaboliques ou sensoriels, épilepsie**. Si ces comorbidités ne sont pas décelées, un accompagnement adapté qui prenne en compte l'ensemble des difficultés de la personne ne pourra pas être mis en place.

Les TSA ne sont pas des maladies mentales.

Bon à savoir !

Un diagnostic de psychose infantile, psychose dysharmonique, dysharmonie psychotique, dysharmonie évolutive, traits autistiques, doit être considéré comme **obsolète, et constitue un obstacle aux prises en charge adaptées**.